L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 MARS 1860.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

G. F. WEISSE, DUVERGER, N. DUFOUR, E. MARBY — Editeurs Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, VENDREDI MATIN, 9 MARS

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir d'ici à présent une fois la semaine : le mardi de chaque semaine pour les six dernières. On prie nos abonnés

Vente à l'encan de ce jour.

Par A. Fortier, commissaire, rue Bienville, entre Chartres et Royale : — Meubles divers et argenterie.

Par N. Bandet : — Le mobilier de Mlle Sophie, rue de Chartres, entre Bienville et Dauphine — Modes, accessoires de toilette et de parure.

Par Duclos : Les meubles, rue de Chartres — Glaces, tableaux, bibelots, meubles de salon, etc., etc.

Par E. Morphy, 12 Magasins — Quincaillerie et coutellerie.

Par B. Norris, sur la Levée, au pied de la rue Bourbon : — Assortiment varié de bois, propriété de MM. Day & Co., ex-Propres Créoles — Anon, à 11 heures et demie, au No 66 Vieille Levée. Eaux-de-vie, vins, liqueurs, bouteilles, etc., etc., etc.

Par E. Schen, à 11 heures, au No 75, rue St-Charles : — Vente sur les ordres de Mme Veuve Lafon.

Par L. Cornand, à 3 heures et demie, rue St-Louis — Esclaves.

Par C. Schmidt, à Gabriel et la Levée — Deux belles chambres à coucher, en acajou, et autres articles.

Par P. Wery, comptoir : rue Chartres et Esplanade, à 10 heures : — Table de jeu et autres articles.

Par Hall et Cie, comptoir : à 10 heures, au No 28, rue Common : Vaisselle, verrerie, etc.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les Prétendants.

Il se présente tant de prétendants pour recueillir la succession de M. James Buchanan qu'il sera assez difficile de les classer. *Le Herald* de New-York n'a pas encore examiné avec assez de loisir les prétentions de chacun pour nous dire à laquelle il donne la préférence. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs celle que nous croyons la plus sérieuse, celle que la force des choses semble devoir faire triompher. Nous commencerons par la biographie des divers aspirants. Ce sera une galerie complète, mais nous ne serons pas étonnés que le tableau finisse par n'avoir figuré personne, ou le sait, c'est souvent l'inconnu de la veille qui devient l'élu du lendemain.

Notre voisine de New-York a compté vingt-cinq prétendants de cette espèce. Ce n'est peut-être pas trop beaucoup, mais ce n'est pas trop. S'il est vrai que tout n'a de fous plus ou moins, nous pouvons dire, à propos d'élections, que plus il y a de candidats plus on s'agite. Or, l'agitation est ce que nous avons à notre avis à éviter. Il est donc à notre avis très convenable que nous ne nous occupions de présenter aucun candidat, ni même aucun parti à la présidence. Les États, dans ces temps de politique, nous exposent à une espèce de suffrage universel.

Arrivons au moment dans la vie des hommes publics où le besoin de la lutte — lutte quelquefois nécessaire — se fait irrésistiblement sentir. C'est un trop plein que l'on est forcé d'épancher, comme le jeune chasseur comme une chaudière trop pleine de vapeur. Nos élections offrent assez souvent ce spectacle affligeant. Que n'aurons-nous pas à voir lorsque le suffrage comprimé sous Buchanan pourra s'exercer librement sous Lincoln ! Donc, nagueres inconnus pas contre les adversaires et inconnus de faire bon accueil aux ouvertures et aux propositions de démocrates.

La Convention de Charleston d'ailleurs y mettra bon ordre. En 1852, il est vrai, il n'y a eu aucune discussion de personnalités démesurées au Maryland ; de cela bon nombre de nos lecteurs se souviennent sans doute ; mais nous ne sommes pas à Baltimore, et nous ne sommes pas en 1852. Aussi le vent l'éternelle boule qui roule.

Le Herald nous fait aujourd'hui connaître, sans aucun besoin de faire au public leurs confidences, se qu'en pensent tous nos confrères en publiant des opinions fort complimenteuses. C'était de la part de chacun d'eux un véritable suicide. De publics sont les journaux qui ne font pas la guerre à M. Buchanan, plus ils sont persécutés par le parti républicain, plus ils sont exposés à son tour par le meurtrier de son caractère, lui assène, quelque inoffensif qu'il soit, le coup de hache fratricide, plusieurs coups violents, le font reculer jusqu'au bord d'un torrent gros par les pluies, l'y précipite et l'y noie. Il tombe inanimé après, mort également.

Le suprême individu, seul témoin de cette lutte horrible, se voyant seul, fut saisi sous à coup d'une peur violente et se sauva à toutes jambes."

On lit dans le *Courrier du Luxembourg* :

"Il vient de se passer un drame terrible dans les Ardennes, sur la route de Wiltz à Bastogne.

Quatre individus revenaient ensemble, pendant la nuit, d'une kermesse avoisinante où ils avaient eu querelle. Ils eurent tous quatre pris de vin.

De la place vint à broncher, et un de ces individus tomba en paraplaine. Deux de ses compagnons voulurent le partager de force.

Il s'ensuivit une lutte très violente.

L'individu muet de sa paraplaine avait aussi une carabine avec.

Il tire son épée, fond sur l'un de ses adversaires, lui perce deux coups dont l'un lui traverse le cœur, l'autre la poitrine. L'étend mort à ses pieds, se tournant vers son second antagoniste, il le blesse grièvement au visage et au bras.

Celui-ci, cependant, armé d'une cognée, prend la défensive, avance à son tour sur le meurtrier de son camarade, lui assène, quoique incertain, un coup violent, lui enfonce plusieurs coups violents, le fait reculer jusqu'au bord d'un torrent gros par les pluies, l'y précipite et l'y noie. Il tombe inanimé après, mort également.

Le quatrième individu, seul témoin de cette lutte horrible, se voyant seul, fut saisi sous à coup d'une peur violente et se sauva à toutes jambes."

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SESSION DU MATIN—SENAT.

Baton Rouge, 8 mars.—Le président a présenté une communication au Sénat, aujourd'hui, de Robert J. Ward, esq., invitant les membres du Sénat d'être présents à l'inauguration de la statue de H. Clay.

M. Talbot a offert la résolution suivante :

Résolu que l'invitation faite par l'Association monumentale, d'assister à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Henry Clay, qui doit avoir lieu le 12 avril, à la Nlle-Orléans, soit acceptée et que une copie de cette résolution, y compris la clôture du Sénat, soit envoyée à Robert J. Ward, président de l'association.

— Adoptée.

M. Phillips, de comité judiciaire, a fait un rapport favorable sur les bills suivants :

Bill pour incorporer le collége Jefferson à St Jacques.

Bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle Orléans. Ba fait un rapport contre le bill dont le but est d'incorporer l'association de bienfaisance des jeunes gens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

M Shadburne, au nom du comité des travaux publics, a fait opposer un bill relatif aux réparations de la levée du faubourg Carre-Bend.

Aussi un bill autorisant un remboursement de la moitié des dépenses faites par la compagnie de chemin de fer des Opelousas, pour la construction de la traverse de Lafourche.

M Salomon, au nom du comité de la députation de la Nouvelle-Orléans, a fait un rapport favorable au bill pour autoriser, sur le bill qui a pour force relative à l'anchoration du fond de la ville de la Nouvelle-Orléans et à son administration.

M Salomon a demandé, au nom du même comité, que le bill pour amender l'acte dont l'objet est d'autoriser la ville de la Nouvelle-Orléans à emprunter de l'argent pour le compte de la Levée, fut remis à demain.

Ordonné que ce soit fait.

M Phillips, de comité judiciaire, a fait un rapport favorable sur les bills suivants :

Bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle Orléans. Ba fait un rapport contre le bill dont le but est d'incorporer l'association de bienfaisance des jeunes gens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

M Shadburne, au nom du comité des travaux publics, a fait opposer un bill relatif aux réparations de la levée du faubourg Carre-Bend.

Aussi un bill autorisant un remboursement de la moitié des dépenses faites par la compagnie de chemin de fer des Opelousas, pour la construction de la traverse de Lafourche.

M Salomon, au nom du comité de la députation de la Nouvelle-Orléans, a fait un rapport favorable au bill pour autoriser, sur le bill qui a pour force relative à l'anchoration du fond de la ville de la Nouvelle-Orléans et à son administration.

M Salomon a demandé, au nom du même comité, que le bill pour amender l'acte dont l'objet est d'autoriser la ville de la Nouvelle-Orléans à emprunter de l'argent pour le compte de la Levée, fut remis à demain.

Ordonné que ce soit fait.

M Bergen, au nom du comité judiciaire, a fait un rapport favorable au bill relatif aux cours judiciaires et autres lois.

M Phillips a présenté deux bills relatifs au droit de faire le